

Le 30 juin 2020

MESDAMES ET MESSIEURS LES
CONSEILLERS MUNICIPAUX

OBJET : *Convocation à la réunion d'installation du Conseil Municipal*

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En application des articles L2122-8, L2121-10, L2121-12 et L2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de prier de bien vouloir assister à la réunion d'installation du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le samedi 4 juillet 2020 à 10 h 30 au KIASMA

Conformément à la loi 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires, la réunion du conseil municipal se tiendra avec un public restreint afin de respecter les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur. La réunion sera filmée et diffusée en direct sur le site internet de la ville.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Charte de l'élu local
- Notification de l'arrêté préfectoral relatif aux élections sénatoriales 2020

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Le Maire,
Frédéric LAFFORGUE

